



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

24 (2006)
Variations

Rebecca Rogers

Caroline FORD, *Divided Houses : Religion and Gender in Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 170 pages.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Rebecca Rogers, « Caroline FORD, *Divided Houses : Religion and Gender in Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 170 pages. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 03 octobre 2007, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/4922>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/4922>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Rebecca Rogers

Caroline FORD, *Divided Houses : Religion and Gender in Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 170 pages.

Pagination de l'édition papier : p. 319-348

- 1 Dans ce court livre, alerte et élégant, Caroline Ford poursuit sous l'angle du genre une interrogation concernant les rapports entre religion et politique en France. Deux thématiques traversent les cinq chapitres que propose l'historienne : l'impact de la féminisation du catholicisme sur le statut civil et social des femmes et la façon dont les débats concernant cette féminisation vont contribuer à la formation d'un discours politique laïc au sein du républicanisme français. Elle précise dans sa belle introduction problématisée que son livre n'est pas une histoire sociale de la féminisation de la religion, déjà étudiée par Claude Langlois ou Sarah Curtis, mais plutôt une exploration des significations politiques et culturelles attribuées au XIX^e siècle à l'expression de la religiosité féminine. Ainsi, il est moins question des raisons qui poussent les femmes à s'investir dans le catholicisme que d'une analyse des discours entourant ce phénomène. S'appuyant sur des études de cas, Caroline Ford déploie les méthodes littéraires et anthropologiques de l'histoire culturelle américaine, notamment par un examen attentif de mémoires judiciaires. Les quatre cas qui forment l'essentiel du livre s'étalent de la Restauration au Second Empire et illustrent la façon dont la vocation religieuse féminine met en cause des rapports de propriété, le statut des femmes dans la société civile, et le rôle des femmes dans le mariage et la famille, questions qui acquièrent une dimension politique dans le contexte de l'anticléricalisme montant.
- 2 Le premier chapitre résume les acquis de la recherche concernant les femmes, le catholicisme et la Révolution française. Contrairement à d'autres, Caroline Ford ne considère pas que la période révolutionnaire inaugure un nouveau rapport des femmes à la religion, mais le discours concernant ce rapport change alors que le langage définissant la République se masculinise. L'imbrication du politique et du religieux, et les conflits entre le droit séculier et le droit canonique se voient le plus clairement dans les affaires Loveday et de Guerry analysées dans les deuxième et cinquième chapitres. En 1821, un protestant anglais, Douglas Loveday, présente une pétition à la Chambre des Pairs pour dénoncer la conversion au catholicisme de sa fille aînée lors d'un séjour dans un pensionnat parisien. Par la suite, la jeune femme, devenue majeure, se réfugie dans une congrégation et refuse de revenir dans le giron familial. Le procès et le débat public générés par son acte sont présentés comme un mélodrame où la jeune femme obtient finalement gain de cause en vertu de ses droits individuels de liberté de pensée, subvertissant ainsi l'autorité paternelle inscrite dans le code civil. La loi de 1825, promulguée dans la foulée de ce débat, reconnaît légalement les congrégations féminines et garantit par la suite les droits civils des religieuses ; elle constitue, selon l'historienne, une première pierre dans la construction de l'État laïc.
- 3 Des questions de propriété sont au cœur du procès de Madame de Guerry contre la communauté de Picpus dans les années 1850. Cette femme aisée de l'aristocratie souhaite quitter les Dames de Picpus pour fonder une nouvelle communauté religieuse. Le procès civil qu'engage Mme de Guerry concerne la restitution de la dot conséquente qu'elle avait versée au moment de son entrée en religion. Représentée par le jeune avocat Émile Ollivier, Mme de Guerry obtient aussi gain de cause, arguant de la primauté du droit civil et des droits patrimoniaux des familles sur le droit ecclésiastique. Le succès du plaidoyer d'Ollivier, avant l'affaire Mortara et le tournant anticlérical du régime, montre que « la réaction publique et républicaine à des formes reconnues de catholicisme féminisé a contribué à rendre la laïcité comme un élément constitutif de la culture politique des hommes de la bourgeoisie à la fin du XIX^e siècle » (p. 136).

- 4 Entre l'affaire Loveday et le procès de Mme de Guerry sont analysés successivement le cas d'un procès pour séquestration d'une religieuse puis le culte de Sainte Philomène. Il est question dans ces chapitres de la façon dont le rapport des femmes à la religion nourrit l'imaginaire socioculturel. Dans le cas de Jeanne-Françoise Le Monnier, entrée dans un couvent de Bénédictines en 1825 puis internée en asile d'aliénées en 1841, le récit d'incarcération non volontaire nourrit toute une littérature anti-cléricale. En contrepartie, le culte du martyr de la jeune Philomène, qui fait rage à la même époque, illustre à quel point la religiosité s'inspire dans ces années d'anxiété concernant la violence sexuelle et physique.
- 5 L'épilogue du livre revient sur les différentes thématiques abordées et reprend l'argument concernant le lien entre genre, religion, et laïcité. Il est notamment question d'appliquer cette grille de lecture aux débats récents concernant le port du voile en France. Pour Caroline Ford, la virulence des réactions à ce sujet est le fruit d'un débat inachevé en France sur le sens du sentiment religieux féminin dans une société séculière (compliquée évidemment par l'héritage du colonialisme). Si cet aspect de l'argumentaire paraît un peu rapide, le reste du livre mérite largement notre attention pour ses lectures fascinantes de procès ou de cultes peu connus. En montrant la résonance de ces débats et leur évolution entre les années 1820 et 1870, le livre illustre de manière convaincante à quel point la laïcité s'est nourrie d'une interrogation profonde concernant le rapport des femmes à la religion.

Pour citer cet article

Référence électronique

Rebecca Rogers, « Caroline FORD, *Divided Houses : Religion and Gender in Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 170 pages. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 03 octobre 2007, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/4922>

Référence papier

Rebecca Rogers, « Caroline FORD, *Divided Houses : Religion and Gender in Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 170 pages. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 24 | 2006, 319-348.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
